



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>15674</b>	De <b>M. Jean-Luc Warsmann</b> ( Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires - Ardennes )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Travail, santé et solidarités		<b>Ministère attributaire</b> > Travail, santé et solidarités
<b>Rubrique</b> > personnes âgées	<b>Tête d'analyse</b> > Situation financière des personnes âgées	<b>Analyse</b> > Situation financière des personnes âgées.
Question publiée au JO le : <b>27/02/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur la détérioration de la situation financière de nombreuses personnes âgées. Il lui a été demandé de porter à sa connaissance le cas d'une personne hébergée dans un Ehpad public dont le coût a augmenté en 2023 de 150 euros mensuels. Son fils qui gère sa situation administrative et financière indique qu'à cette augmentation du coût de l'Ehpad va s'ajouter une augmentation annuelle en 2024 de la mutuelle complémentaire de 200 euros. Dans ce contexte, il demande de faire valoir la grande difficulté dans laquelle se trouvent de nombreux retraités qui souvent, malgré des carrières complètes, ne parviennent plus à faire face aux dépenses de la vie quotidienne. Il souhaite connaître sa position sur ce sujet.